

moins pour leurs œufs qu'ils ne devraient, les provinces peuvent y mettre de l'ordre.

Je voulais simplement signaler que, dans un pays comme le nôtre, qui a adopté le régime fédéral de gouvernement, et qui se compose de dix provinces, l'autorité de celles-ci diffère quelque peu de celles des États de la fédération américaine. Notre gouvernement dépend nécessairement de la volonté de ceux dont l'activité se déroule dans les provinces quant au genre de production que nous devrions favoriser ou reléguer au deuxième plan. Si nous disions aux pomiculteurs de Colombie-Britannique de produire deux fois autant de pommes, ils répondraient en nous disant que nous ferions mieux de nous occuper de les vendre, parce qu'ils ont de la difficulté à écouler leur production actuelle. Si nous disions aux cultivateurs de l'Ontario de produire deux fois autant d'œufs ils nous répondraient que nous ferions mieux de leur trouver un débouché. La compétence dans le domaine de l'agriculture se partage entre les provinces et le gouvernement fédéral et nous laissons aux provinces dans une large mesure le soin de dire aux cultivateurs ce qu'ils doivent produire à l'intérieur de la province et de recourir à des mesures visant à maintenir la production à un certain niveau normal ou à l'augmenter ou à la réduire un peu, selon le but qu'on se propose. C'est ce que notre administration s'efforce de faire depuis longtemps, avec succès.

**M. Charlton:** Je n'ai qu'une brève question. Le ministre a parlé d'un programme visant à distribuer du lait entier aux écoliers dans tout le Canada. Je me demande s'il pourrait nous exposer ce programme et nous dire si les provinces sont au courant de son existence.

**Le très hon. M. Gardiner:** Nous avons fait part aux hauts fonctionnaires et aux ministres provinciaux, qui viennent ici de temps à autre à la conférence et au comité consultatif dont il a été question dans cette enceinte, et à d'autres, des enquêtes que nous avons faites dans l'État de New-York et ailleurs sur la façon dont le programme est appliqué. Nous sommes disposés, avons-nous dit, à étudier avec elles tout appareil qu'elles voudraient employer, même à tâcher de les aider à obtenir les appareils dont on se sert généralement là-bas. On introduit quelque chose dans la fente de l'appareil et on obtient une bouteille de lait.

**M. Charlton:** Ainsi donc, aucune ligne de conduite précise n'a été adoptée. La question a simplement été étudiée avec les provinces, auxquelles on n'a rien soumis de concret.

**Le très hon. M. Gardiner:** Il vaudrait mieux dire qu'aucune province n'a tracé de programme en vue d'utiliser ces appareils.

**M. Charlton:** Le gouvernement fédéral ne leur a pas soumis de programme.

**Le très hon. M. Gardiner:** Nous ne pouvons nous occuper de la distribution du lait dans les provinces. De fait, elles ne nous permettraient pas de nous occuper de l'administration d'offices du lait. C'est une responsabilité qui leur appartient et elles la prennent.

**M. McCullough (Moose-Mountain):** Le gouvernement fédéral a-t-il indiqué quel engagement financier précis il serait disposé à prendre à propos du plan dont le ministre a parlé?

**M. Charlton:** Non.

**Le très hon. M. Gardiner:** Si une province nous dit qu'elle voudrait établir ce système, nous lui dirons immédiatement ce que nous sommes disposés à faire.

**L'hon. M. Rowe:** Je ne retarderai pas beaucoup nos travaux. Il est intéressant de suivre le débat et d'observer l'optimisme béat et plus ou moins indifférent avec lequel le Gouvernement et ses tenants envisagent la situation générale de l'agriculture. Cependant, je suis heureux d'apprendre, aujourd'hui, que nos producteurs laitiers savent maintenant qu'on va recourir aux distributeurs automatiques pour leur venir en aide. Cette ligne de conduite se révélera peut-être très utile. Le ministre ne nous a pas dit s'il fournira les distributeurs automatiques ou le lait. Quoi qu'il en soit, c'est un rayon d'espoir pour nos producteurs laitiers.

Aucun doute que l'agriculture a, d'une façon générale, subi de profondes transformations et que son importance et la place qu'elle occupe dans notre économie ont considérablement évolué. Je ne m'excuse pas de parler ici, à l'occasion de la mise en délibération du premier crédit, de la place que l'agriculture occupe dans notre économie, car c'est à peu près le seul endroit où il nous est permis d'étudier cette question. C'est sans doute pour cela que ceux qui ne sont pas membres du parti ministériel ont jugé bon de formuler des observations énergiques en ce moment et de faire comprendre au Parlement la situation dans laquelle se trouvent les cultivateurs de leurs régions respectives.

Quel que soit le parti auquel il appartient, chaque député mesure, je pense, la place très importante que l'agriculture occupe dans notre pays. Évaluée en pourcentage de notre production nationale, cette place est moins importante, il est vrai, qu'il y a quelques années. De fait, l'évolution a été considérable. On a consigné maintes fois au compte